

# Rapport d'Activités 2019

## de l'Heureux Cyclage

Assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2020

### Introduction

Une nouvelle trame pour notre rapport d'activités. Être exhaustif ou problématiser ? Thématiser ou adapter nos objectifs annuels ? Nous vous proposons cette année un rapport d'activités allégé, organisé en 3 grandes sections, pour vous donner une image la plus vivante possible, qui reflètent nos échanges quotidiens au sein de la collégiale, entre salarié·es et bénévoles engagé·es sur un ensemble de tâches, de projets, de réunions... Dans la première partie nous vous racontons ce qui nous rend fier·es par rapport à cette année écoulée. Dans la deuxième, nous vous présentons des activités récurrentes, déjà bien connues, qui n'ont pas forcément suscité de débats mais qui constituent une routine importante à raconter et décrire. Enfin la dernière partie permet de vous présenter ce qui représente encore un challenge, soit que nous n'ayons pas réussi à faire ce que nous voulions en 2019, soit que nous ayons constaté qu'un changement de braquet ou d'approche est bienvenu pour le futur : ce sont nos défis.

À l'intérieur de ces sections, le classement des sujets n'est pas significatif : nous avons rapproché deux paragraphes qui se complètent ou alors l'un·e des rédacteur·ices de ce document écrit à nombreuses mains a fait une proposition de déplacer tel sujet plus haut ou plus bas, voire de le modifier pour le faire changer de catégorie, et cette proposition est restée.

Ce rapport d'activités n'est donc ni exhaustif ni thématique, il est subjectif et politique en ce qu'il s'organise autour de notre ressenti et cherche à refléter positionnements, conflits d'intérêts et arbitrages. Bonne lecture !

# I- Nos fiertés, ce que nous avons accompli

## Les (rares) conséquences positives de la réforme de la formation professionnelle

Avec la réforme de la formation professionnelle les organismes de formations comme L'Heureux Cyclage doivent désormais obligatoirement répondre à de nouvelles normes et critères du RNQ (Référentiel National Qualité). Afin de vérifier ces critères, les organismes de formation doivent passer des audits. Ces audits sont à la charge de l'organisme de formation qui paie l'AFNOR. Nous avons programmé un audit RNQ normalement en mai afin d'avoir une idée de ce qu'il nous reste à faire. Nous avons passer un premier audit pour Uniformation en novembre. Il s'agissait d'un audit de routine mais cela nous a permis d'avoir une idée de là où on en était. Cet audit s'est très bien passé et nous avons eu à rectifier quelques détails à la marge. Cet audit a cependant demandé aux salarié-es un gros travail de mise en forme de dossiers.

Parmi les critères, certains ont trait aux locaux utilisés pour les formations et aux compétences des formateur-ices. Les locaux devront avoir un bail et être assurés et nous devons mettre en place un protocole de choix des formateur-ices.

## Vers un titre professionnel "Mécanicien·ne cycle et réemploi"

L'Heureux Cyclage a pris la décision de travailler pour faire partie du RNCP (Répertoire National des Certification Professionnelles) en lien avec La Cyclofficine de Paris, Études et Chantiers Ile-de-France et La Petite Rockette. Ces trois associations ont répondu à une demande de subvention visant à la création de métiers « de demain » et ont proposé la création d'une école des métiers du vélo. Le RNCP permettrait au réseau de toucher des fonds autres que ceux liés à la formation professionnelle. Surtout, l'Heureux Cyclage serait détenteur d'un titre professionnel de « mécanicien·ne cycle et réemploi ». Dans ce cas, L'Heureux Cyclage deviendrait certificateur d'autres ateliers qui sont organisme de formation. Cela demande un travail conséquent de définition de ce nouveau métier en blocs de compétences avec critères et tests. Il serait sinon possible de proposer nos formations sous forme de blocs au répertoire spécifique. L'Heureux Cyclage animerait dans ce cas des formations/blocs au sein de métiers existants.

Enfin le RNCP a mis en place une procédure simplifiée pour des métiers dits « émergents », nous n'avons pour l'instant pas de résultats positifs de ce côté.

## Un travail collectif pour produire le premier guide de l'essaimage des ateliers d'auto-réparation

Ce guide finalisé en 2019 par les référent-es géographiques et plusieurs bénévoles du réseau, a pour but de présenter des retours d'expériences aux ateliers existants, groupes de personnes ou institutions qui souhaiteraient faire émerger un atelier vélo participatif et solidaire. Ce travail collectif a vu le jour en 2017, et a cheminé pour trouver sa version finale en novembre 2019, en passant par les mains du graphiste Quentin Coussirat.

Pourquoi ce guide ? Il n'y a pas de méthode unique pour créer un atelier vélo. Ainsi ce guide présente des retours d'expériences qui pourront inspirer ceux et celles qui sont intéressés pour voir essaimer plus d'ateliers, mais aussi différentes pistes d'actions possibles en fonction des contextes locaux, des idées de partenariats à mettre en oeuvre, des ressources... Les objectifs de L'Heureux Cyclage en mettant ce guide à disposition sont bien sûr de faciliter la création d'ateliers dans une logique de mutualisation, de permettre la reconduction de projet, d'initiative, mais aussi de développer localement de petites unités pour mailler plus finement le territoire. Ce projet a bénéficié du soutien de l'ADEME dans le cadre de notre convention de partenariat, et le document est déposé sous licence cc-by-sa. [La version internet est accessible en format PDF](#) sur le site du réseau mais aussi sur le Wiklou, à qui veut la modifier, l'enrichir, la faire évoluer.

## Les outils BiCloud à prix libre et conscient

Lors des rencontres 2019 de L'Heureux Cyclage, les adhérent-es se sont collectivement positionné-es pour un passage de financement par dons à un fonctionnement de prix libre conscient. Ceci pour une meilleure rétribution des outils BiCloud. L'année 2019 a donc été essentiellement tournée vers ce travail de conscientisation des utilisateur-ices aux coûts de ces outils pour le réseau. L'équipe BiCloud ayant intégré lors des rencontres de nouvelles personnes en son sein, a travaillé dans un premier temps à rendre lisible le travail effectué depuis le début du projet BiCloud pour que les ateliers puissent avoir des outils communs.

En juillet, la collégiale a validé la procédure proposée par l'équipe BiCloud après une présentation de l'historique du BiCloud et du nouveau fonctionnement imaginé. Ce sont 17 réunions de ce groupe de travail réunissant 8 bénévoles et Ludovic, le salarié du réseau, qui ont permis en novembre de mettre en oeuvre ce nouveau fonctionnement.

[Une page internet BiCloud](#) a été créée dans la rubrique *Outils mutualisés* du site internet, permettant une communication horizontale des outils existants à tous les ateliers.

Les ateliers utilisateurs ont reçu la nouvelle procédure avec notamment un détail du calcul des coûts des outils pour le réseau qui a été effectué en prenant en compte le maximum de données (serveurs, temps de travail, rétributions des partenaires...).



### Tableau de référence du coût des outils Bicloud pour des prix libres et conscients annuels

	Gratuité <i>contre vente de vos données</i>	Prix plancher <i>néanmoins négociable moyennent discussion</i>	Prix dans nos frais <i>coût de revient</i>	Prix super bonheur <i>pour favoriser de futurs développements Bicloud</i>	Prix Irl* <i>*les prix du marché</i>
<b>Courriel</b> nom@heureux-cyclage.org <i>par défaut 512 Mo</i>	0 €	10 € / courriel + 5 € si 1 Go + 10 € si 2 Go	20 € / courriel + 5 € si 1 Go + 10 € si 2 Go	35 € / courriel + 5 € si 1 Go + 10 € si 2 Go	14 à 43€
<b>Hébergement domaine de courriels</b> nom@domaine-atelier	0 €	25 € + 5 € / courriel	40 € + 5 € / courriel	50 € + 10 € / courriel	14 à 43€
<b>Liste</b> liste@heureux-cyclage.org	0 €	5 € / liste	10 € / liste	20 € / liste	0 à 100€
<b>Robot de listes</b> liste@domaine-atelier	0 €	50 € + 5 € / liste	80 € + 5 € / liste	100 € + 20 € / liste	0 à 100€
<b>Nuage</b> <i>par défaut 3 Go</i>	0 €	200 € si > 3 Go : + 10 € / Go	300 € si > 3 Go : + 10 € / Go	2000 € si > 3 Go : + 10 € / Go	240 à 3400€
<b>Outil d'enquête</b>	0 €	20 €	40 €	500 €	348 à 4188€
<b>Hébergement site</b>	0 €	30 €	70 €	140 €	43 à 144€
<b>Gestion DNS</b> <i>+ prix du nom de domaine</i>	0 €	10 €	20 €	40 €	-
<b>Burette</b>	0 €	200 €	350 €	1000 €	120 à 8220 €

*La burette demandant des moyens de mise en œuvre et de suivi supérieurs aux autres services, la création d'une nouvelle burette se fait sur devis dont vous trouverez la grille tarifaire ci-dessous.*

### Facturation pour la création ou la personnalisation de burettes

basé sur un prix de développement à 50€/h

OUVERTURE D'UNE BURETTE	
Module de base	<b>1 - Gestion adhésions + Points de vente</b> <i>Gestion des adhérents et des produits à la vente. Avec import des données de l'atelier (contacts, historique des adhésions) mises en forme d'après un modèle.</i>
	<b>2 - Gestion adhésions + Points de vente + Comptabilité</b> <i>Logiciel de gestion comptable en lien avec le module de point de vente. Avec import de données de l'atelier mises en forme d'après un modèle.</i>
	350 €
	550 €
PERSONNALISATION	
Import de données préformatées	0 €
Import de données brutes	1000 €
Accompagnement sur place	50 €/h + billets de train
Tutoriel et accompagnement pour être autonome sur des personnalisations spécifiques	formation 300 €/j + 100 €
Formation personnalisée de l'équipe utilisatrice	formation 300 €/j + 100 €
Ajout ou suppression de champs, personnalisation de la fiche adhérent-es	150 €
Module gestion des devis et facturation (uniquement burette 1)	100 €
Module gestion des congés	100 €
Module notes de frais	100 €
Module gestion de stock	100 €
Module comptabilité analytique (uniquement burette 2)	150 €
Points de vente multiples	200 €
Fonctionnalité d'export des données comptables du point de vente au logiciel de compta utilisé	550 €
Passer de point de vente à compta (paramétrage, accompagnement)	100 €
Demande autre sur examen, prix à l'heure de développement	50 €/h

Ce travail doit aboutir à une mise en place plus fluide du « support » BiCloud pour permettre un meilleur engagement bénévole : mise en place de tickets pour la création ou la personnalisation d'outils, nomination d'une personne référente unique pour chaque atelier qui centralisera les demandes avant de les transmettre au support, poursuite du travail de rédaction de procédures d'installation et de formation de bénévoles, rodage de la nouvelle facturation des paiements faits par les ateliers, et bien-sûr organisation entre les membres de l'équipe BiCloud pour en accueillir de nouveaux !

Parallèlement à ce travail de restructuration, pour l'ensemble des outils proposés, l'équipe BiCloud a continué le suivi et le développement (correction de bogues, améliorations et migrations de modules, mises à jour) et l'accompagnement des ateliers dans leur utilisation. Le travail amorcé en 2018 sur notre gestion de certificats SSL pour les ateliers a été uniformisée et automatisé, notamment pour les courriels.

Il restera comme priorité pour l'année à venir la montée en version d'Odoo, la technologie de la Burette, et de l'ensemble des outils utilisés, permettant d'envisager par la suite le déploiement des outils à un maximum d'ateliers.

### Une rencontre des formateur-ices, mais bien sûr !

Une fois qu'elle a été mise en place, il s'agit comme d'une évidence. Grande première cette année, la rencontre entre formateur-ices a eu lieu à Grenoble les 20, 21 et 22 décembre 2019 et a rassemblé 13 personnes pour échanger et travailler sur :

- les critères de recrutement des formateur-ices
- une petite et grande histoire des formations
- les perspectives 2020 du secteur de formation (réforme de la formation)
- les résultats de l'enquête formateur-ices
- des situations difficiles vécues par les formateur-ices
- la charte des formateur-ices.

Oui oui, tout ça en seulement deux jours ! On remet ça ?

### Affûter notre plaidoyer : premières passes d'armes autour de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

#### LES TRAVAUX SUR L'IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES CYCLES : ET LA FIN DE VIE DU VÉLO, ALORS ?

Rapide retour en arrière : février 2018 – apparition du sujet lors de discussions avec Mme Sylvie Banoun, alors déléguée interministérielle à la marche et au vélo, dans le cadre du groupe de travail *Mobilités Actives*, puis d'un groupe de travail pour la lutte contre le vol et le recel des vélos. Le projet prévoit une obligation de marquage des cycles vendus en France faite aux commerçants seulement, qui

exonèrerait les ateliers vélo. Avant la publication du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), une consultation des ateliers est lancée sur la liste Rayons en octobre 2018 et un [document synthétise les avis récoltés](#).

Un nouveau groupe de travail dédié au marquage organisé par Mme Banoun se réunit en février 2019, avant le passage en commission au Sénat. Nous découvrons que les travaux ne prennent aucunement en compte la fin de vie des vélos marqués et le traitement par des opérateurs de réemploi (ateliers vélo, ressourceries,...). Mme Banoun nous demande de transmettre nos propositions d'amendements : deux propositions d'amendements sont rédigées par nos soins sur la base des retours des ateliers et transmises à la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) en sollicitant leur soutien : l'une visant à garantir l'absence de nécessité de présenter une pièce d'identité pour acheter un vélo, l'autre visant à garantir que le marquage ne soit pas pénalisant pour les activités de réemploi. Mme Banoun lève les doutes sur l'obligation de présenter une pièce d'identité pour acheter un vélo marqué, en précisant qu'elle ne soutiendra pas une telle obligation.

### **LOI ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS : UNE CONTRADICTION SOULEVÉE**

Sans réponse à ce jour, nous envoyons alors un courrier cabinet de Mme Brune Poirson, députée porteuse du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, et à Mme Banoun, pour alerter des risques du marquage sur l'activité de réemploi et sa contradiction avec la future REP, pointer l'absence d'étude d'impact sur la question, et proposer un amendement d'appel (voir définition plus bas) sur la compatibilité avec les activités de réemploi. En avril, suite à l'adoption du projet de loi LOM par le Sénat, nous obtenons un entretien téléphonique avec la direction générale de la prévention des risques (DGPR) qui porte la mise en place des filières REP et à qui nous faisons part de nos inquiétudes sur le traitement en fin de vie des cycles marqués.

Le même mois nous nous rendons à une audition des experts vélos à l'Assemblée Nationale. A cette occasion, M. Jean-Luc Fugit, député du Rhône et rapporteur de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, nous reçoit. Nous lui faisons part de nos inquiétudes, qu'il accepte de représenter.

Avant le passage en lecture à l'Assemblée Nationale, un dernier créneau s'ouvre pour proposer des amendements. Nous tentons l'écriture d'un nouvel amendement qui porte sur l'ajout d'une définition du statut d'atelier d'auto-réparation dans le code des transports, afin que ces ateliers fassent nommément partie des services que les autorités organisatrices des mobilités (celles qui organisent le transport urbain sur un territoire, le plus souvent les communautés d'agglomération ou les communautés urbaines) peuvent aider à développer. Le travail de rédaction est effectué dans l'urgence et les amendements envoyés sur le tard aux 77 députés de la commission développement durable. Ces

amendements peuvent être considérés comme des amendements “d’appel” dont les chances d’adoption en l’état sont faibles mais qui permettent d’alerter ou de faire connaître un sujet.

Une mobilisation des ateliers pour contacter leurs député-es est lancée à la dernière minute en novembre 2019 avec des retours plutôt positifs. Nos amendements ne seront pas adoptés en l’état, mais M. Fugit déposera lui avec succès, un amendement qui met en place le transfert de propriété des cycles identifiés aux professionnel-les du réemploi après un délai de 3 mois sans réponse du/de la propriétaire (Art. L. 1271-4.). Cette expérience est une première. Nous éprouvons une satisfaction globale pour le travail accompli, qui a mobilisé beaucoup d’énergie pour une première fois pour un plaidoyer sur un texte législatif.

Par ailleurs, sur ce projet de loi, L’Heureux Cyclage a rejoint les co-signataires des amendements du collectif *Mon vélo dans le train*, demandant 8 emplacements vélos dans chaque train.

### **... ET L’IDENTIFICATION DES CYCLES EN FIN DE VIE, ON EN EST OÙ ALORS ?**

Suite au départ de Mme Banoun de son poste en mai 2019, les travaux préparatoires sur l’identification des cycles sont mis entre parenthèse. Nous sommes contacté-es par son remplaçant M. Thierry Du Crest en novembre 2019. À notre retour autour de la table, les travaux ont l’air d’avoir avancé, mais peu sur le volet fin de vie.

Nous sollicitons à nouveau notre contact au sein de la DGPR pour connaître l’incidence sur les déchetteries de l’article L. 1271-4 de la LOM et notamment le délai de 3 mois avant la vente ou la destruction d’un vélo récupéré, qui nous confirme que cette obligation pèse aussi sur les déchetteries. La nouvelle est peu rassurante, nous reprenons les réunions régulières avec le groupe de travail coordonné par M. du Crest

### **PLAIDOYER SUR LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DE TOUTE LA FILIÈRE DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE**

Le sujet de la REP (responsabilité élargie du producteur) réapparaît en 2018 lors de la rédaction du rapport Vernier sur les filières REP. Nous sommes contactés par la FUB dont l’un des administrateurs, M. Burette (si si, on vous promet !) aimerait solliciter un rendez-vous commun auprès de M. Vernier. Nous n’obtiendrons malheureusement pas de rendez-vous avec M. Vernier avant la publication de son rapport.

En toute fin d’année 2018, suite à la publication de la Feuille de Route pour une Économie Circulaire, qui reprend certaines propositions du rapport notamment la création d’une filière dédiée aux *articles de sport et de loisir*, une première consultation a lieu entre le ministère et les acteurs de la filière, à laquelle nous ne sommes pas conviés. Nous sollicitons le cabinet de Mme Poirson afin d’obtenir un

entretien au niveau politique sur la mise en place de FREC, par volonté d'être associé en amont aux discussions sur la future filière.

M. Brudieu, directeur du bureau des déchets à la DGPR nous rassurera sur le calendrier de mise en œuvre et notre association aux consultations. Suite à la nomination et au départ en quelques semaines plus tard de M. Giora du poste de conseiller *Economie et finance vertes et économie circulaire* auprès de Mme Poirson, notre rendez-vous politique est annulé et remplacé par un rendez-vous avec M. Coissard sous-directeur à l'économie circulaire de la DGPR, en février 2019.

Dans le même temps, une fuite du projet de loi pour une économie circulaire inquiète les acteurs du milieu. Nous rejoignons un collectif d'association du réemploi solidaire et décidons d'impliquer le réseau dans une mobilisation commune en vue d'obtenir un « fonds réemploi solidaire » doté de 5% des ressources des éco-organismes. Ce fonds pourrait financer le développement de toute la filière du réemploi solidaire dans les années à venir.

La création d'une filière REP ASL (*articles de sport et loisirs*) étant acquise, le sujet des objectifs précis concernant les cycles redeviendra d'actualité plus tard, quand il s'agira d'élaborer le cahier des charges. Une première réunion avec les parties prenantes de la filière sport et loisir a lieu en mai, et le projet de loi définitif sort à la rentrée. Le travail de plaidoyer avec la vingtaine d'associations signataires du fonds *réemploi* paie, puisque fin septembre, en première lecture au Sénat l'amendement proposant sa création est adopté à l'unanimité, contre l'avis du gouvernement.

Nous sommes reçus avec l'ensemble des co-signataires en novembre par le directeur de cabinet de Mme Poirson, M. Burlot. Le gouvernement s'opposera à la création d'un fonds inter-filières et soutiendra la création d'un fonds par filière, en arguant du risque de voir le texte rejeté par Bruxelles. La déception est grande, quand bien même nos arguments juridiques sont étayés.

Les tractations politiques suivent leur cours et les co-signataires du fonds modifient leurs amendements pour tenter d'en préserver l'essentiel. Nous mobilisons tout le réseau fin novembre 2019 pour tenter de faire pencher le vote à l'Assemblée Nationale en notre faveur, et les ateliers contactent massivement leurs député-es. Nous serons reçus à côté d'Emmaüs France et du Réseau des Ressourceries par la rapporteur du texte, Mme Kerbarh, la veille du vote afin de tenter d'obtenir de derniers arbitrages, notamment la mention des activités de prévention dans les missions du fonds.

Le texte final consacre la création d'un fonds réemploi, néanmoins des concessions défavorables importantes ont été faites, notamment en actant la non mutualisation entre les filières. Nous avons réussi à faire passer l'idée que la question des déchets doit elle aussi être abordée sous le prisme de la prévention, par là, ce sont toutes les démarches d'éducation populaire et les animations de sensibilisation que nous visons, afin que le fonds ne profite pas qu'à de gros acteurs quasi-industriels du

réemploi. En effet, la logique de massification du tonnage ré-employé comme critère d'impact principal, ne résout rien face à l'augmentation constante du volume de déchets produits.

Le réseau a montré sa capacité de mobilisation sur des sujets politiques complexes et à une échelle encore jamais vue. Fierté !

## 2- Le coeur de l'activité, notre routine

### Les Rencontres Nationales 2019 à Strasbourg

Les 11èmes rencontres de L'Heureux Cyclage se sont déroulées à Strasbourg du 21 au 24 mars 2019. Accueillies par Bretz'Selle, A'Cro du Vélo et le STICK, elles ont rassemblé environ 130 personnes venues de quelques 46 ateliers. Pour la première fois de l'Histoire du réseau, les rencontres ont débuté par l'organisation de Tables Rondes grand public dès le jeudi, qui ont réuni largement les partenaires de l'Heureux Cyclage (ADEME, collectivités) jusque-là absentes de ces grands raouts. Dans le cadre d'une salle prestigieuse (à l'acoustique absolument terrible), le programme traditionnel des Rencontres a été pas mal chamboulé avec l'absence des ateliers du vendredi, remplacés par un gros travail, animé par l'équipe de l'Engrenage SCOP d'éducation populaire, sur le réseau : ses orientations, ses positionnements, sa survie économique. Plusieurs temps autogérés ont trouvés avec plus ou moins de fluidité leur place dans cet événement : un temps cycloféministe en non-mixité et un groupe autour du salariat le dimanche. Les retours les plus positifs des participant-es concernent l'excellente organisation, les fêtes réussies, la très bonne cuisine et le soleil couchant au-dessus du Rhin (presque aussi beau qu'à Bayonne, presque...).

### Notre coeur de métier, la formation

7 formations au total ont eu lieu cette année, et tendance qui se confirme, deux d'entre elles hors catalogue. C'est à dire qu'elles sont organisées à la demande d'ateliers (*Pédagogie dans les ateliers* à la maison du vélo de Caen et *Gestion des ventes avec la Burette* à l'atelier Mobil'Idées de Gap). Au total cette activité représente 59 personnes formées (dont 32 femmes) sur 27 jours de formations. La formation *Roues et Réemploi* a été annulée par manque d'inscrit-es et les formations *Comptabilité d'un atelier de L'Heureux Cyclage* et *Gestion d'un atelier avec la Burette* ont été reportées au début de l'année 2020.

En conclusion, un témoignage d'un heureux participant à la formation *Freins et réemploi* : Arthur, [association Le Rheu à Vélo](#), au Rheu (35) :

*“ [...] Les deux premiers jours ont été alloués à (re)voir les systèmes de freins classiques : étriers à tirage central, étriers à tirage latéral, cantilever et V-Brakes. C'est super pour moi, j'avais vraiment besoin de perfectionner ça, d'engranger rapidement des infos et bons conseils. On se met par deux sur un frein, on discute des actions à faire, on se passe les outils en faisant attention d'alterner régulièrement entre celui (écriture inclusive) qui touche et celui (écriture inclusive) qui regarde. C'est bienveillant, sympa et formateur. [...]”*

## Les ateliers vélo : Une parole originale et critique au sein du système vélo

Nous avons pris part cette année encore aux événements incontournables du monde du vélo, avec une régularité et une reconnaissance des autres acteurs accrue, à la hauteur du travail réalisé par Céline ZOPPELLO (notre chargée des partenariats) pour rendre le réseau plus visible : Rencontres Vélo&Territoires, Congrès de la FUB, etc. Notre défi pour l'avenir ? Y être invité en tant qu'intervenant-e qui représente une communauté vélo alternative, avec une parole originale sur l'écosystème que nous souhaitons créer autour de ce véhicule, peut-être minoritaire aujourd'hui mais dont la spécificité a pleinement sa place dans le système vélo.

Dans un contexte qui nous est plus familier, nous avons également pris part à trois jours de réflexion organisés par la Fondation Rosa Luxembourg à Bruxelles, avec 80 autres activistes d'une vingtaine de pays européens. Au programme, travail de partage sur nos actions de résistances et nos alternatives au *Tout voiture* en milieu urbain. Nous avons échangé sur les moyens de réduire la place de la voiture en ville mais aussi de rendre plus accessible les transports en commun (gratuité) ou comment créer une culture vélo. Nous avons enfin partager des expériences d'organisations pirates pour frauder les transports en commun, court-circuiter un mondial de l'automobile ou s'inviter à la télévision en direct pour parler de justice climatique. Bref ces trois journées ont été extrêmement exaltantes !

### Un réseau qui n'a pas fini sa croissance

En 2019, 17 ateliers ont rejoint le réseau pour la première fois : [Clinique du Cycle](#) (Danjoutin, territoire de Belfort, 90), [Le Rheu à vélo](#) (Rennes, 35), [Lab'Aux](#) (Semur-en-Auxois, 21), [Busabiclou](#) (Roubaix, 59), [Véli-Vélo](#) (Limoges, 87), [La Recycllette - Association Voisinage](#) (Soustons, 40), Unis Vers ... (Chaumont, 52), [Les Voies d'la Fourche](#) (Champvert, 58), [Janus France](#) (Vénissieux, 69), [Vélotmotiv'](#) (Prades, 66), [Vélorution périgourdine](#) (Périgueux, 24), [Cycles et Recycle](#) (Rambouillet, 78), [Biclou](#) (Hellemme, 59), [Vélo en quartier](#) (Saint-Étienne, 42), [Le gang des dérailleurs](#) (Vichy, 03), [Vélo qui Rit](#) (Lons le saunier, 39) et [Espace PAMA](#) (Chalon-Sur-Saône, 71) !

Bienvenue à eux !

### Communiquer avec vous

Cette année, 6 lettres d'informations ont été envoyées aux membres du réseau et aux 1205 curieux-ses inscrit-es sur la liste *Information* : 5 habituelles (février, mai, juillet, septembre, décembre) et une lettre *spéciale rencontres*. Une version numérique diffusée sur le [site internet de L'Heureux Cyclage](#)

a été mise à disposition sur les dernières lettres à la demande des ateliers afin que les informations puissent être affichées dans leurs locaux et permettre une diffusion à toutes leurs adhérent-es.

## Les Voyageureuses : un pèlerinage en terre d'ateliers

La tradition est maintenant établie de présenter le réseau et le dispositif *Voyageureuses* au forum du voyage à vélo organisé par Cyclo-Camping International en janvier à Vincennes (Val-de-Marne). 2 jours intenses qui permettent de rencontrer de nombreux·ses cyclovoyageur·euses qui ont souvent entendu parler des ateliers vélo sans forcément y avoir mis les pieds, et aussi de découvrir l'existence d'ateliers dans différents coins de France!

En 2019, le stand de L'Heureux Cyclage a fait cause commune avec Chasse-Goupille et a pu présenter un recueil de témoignages d'adhérent-es d'ateliers étant partis en voyages sur des vélos récupérés ou améliorés par elles ou eux-même. Ce fut aussi l'occasion de discuter avec *Les Dérailleuses*, collectif cyclo-féministe de Montréal. *In fine*, cette deuxième présence au forum de CCI, nous a permis de diffuser notre passeport des voyageureuses. Sous la forme d'une credential, ce passeport permet de passer dans les ateliers vélo membre-adhérents de L'Heureux Cyclage et de faire tamponner le support, telle une personne effectuant un *pèlerinage laïc* au milieu des ateliers vélo de L'Heureux Cyclage.

Le réseau était aussi présent au festival Vél'Osons à Chambéry en mars 2019, avec encore une représentation des voyageureuses.

## 3- Les défis, ce qu'il nous reste à faire

### Les Jours Heureux Cyclage

Lors de l'assemblée générale 2019, le groupe de travail sur les finances débouche sur une proposition qui fait l'unanimité : organiser au sein du réseau, une fête, un événement, selon les possibilités et les envies de chaque atelier, pour parler du réseau, le présenter, le représenter et en même temps le financer en récoltant des fonds ! Un événement local, mais dans plein d'ateliers différents, en même temps. De son côté, le réseau national pourrait communiquer largement sur ces événements et valoriser les actions locales de chaque atelier, mais aussi le fait qu'ils existent, auprès d'acteurs qui ne les connaissent peut être pas encore et les découvrirait ainsi. Mais quelle bonne idée !

Le groupe de travail se forme rapidement et sa première mission, trouver un nom sympa à ce qu'on résume encore par *Vélothon*, débouche sur ce nom qui nous fait déjà penser qu'il est amené à durer toujours : *Les Jours Heureux Cyclage*. Alors que le groupe de travail avance bien, la Collégiale constate que ses outils de communication ne sont pas forcément à la hauteur de ses ambitions. Qu'est-ce que ça veut dire *être visibles*, à l'heure de la toute puissance des réseaux sociaux non-libres ? Pour qui ? Comment ? Vous vous en doutez un peu déjà, ce débat là nous a plus occupé que l'organisation opérationnelle de cet événement et c'est vraiment tout à l'honneur des ateliers de vous être largement mobilisés. Vous avez fait beaucoup avec le peu d'outils que nous vous avons donnés. L'objectif financier de votre mobilisation a été atteint, mais qu'en-est-il de la visibilité que nous souhaitons vous apporter ? Nous n'avons pas été à la hauteur sur ce plan-là et nous ne savons pas quelles conséquences en tirer pour l'avenir. Nous restons convaincus que cet événement pourrait devenir très représentatif de notre réseau, dans son idée de décentralisation et de diversité, unis par un noyau commun de solidarité, mais quelle force de travail y engager ? Comment l'animer ? On serait heureux·ses de partager avec vous à ce sujet.

### Une sous-consommation du budget dédié aux Rencontres Régionales

L'année 2019 a mobilisé l'énergie de la fière équipe des référent·es géographiques sur la coordination et la rédaction du Guide de l'essaimage (mentionnée plus haut). De plus, nous gardons en tête qu'un renouvellement très régulier des RG ne rend pas toujours facile le fait de s'approprier les outils et les dispositifs de financement (et notamment le fait que le réseau puisse financer des rencontres régionales). A toi lecteur·ice de ce rapport, saisis-toi de cette opportunité et partage avec les ateliers voisins : oui, l'Heureux Cyclage soutient financièrement l'organisation de Rencontres Régionales des ateliers vélo !

Un dossier Jeunesse et Education Populaire bouclé suite à l'Assemblée Générale 2019, mais un gel administratif et l'incertitude.

Après un long mais néanmoins intéressant travail d'interrogation de nos pratiques, un passage par des modifications en AGE de nos statuts pour intégrer plus de participation, l'accompagnement par une SCOP d'éducation populaire (pour l'aide à structuration des grands débats qui traversent le réseau, et l'outillage au cours de nos rencontres), nous avons franchi toutes les étapes. Bref notre dossier pour la reconnaissance Jeunesse et Education Populaire, il était prêt, il était bouclé. Il faut dire qu'on a mouillé la chemise et depuis l'AG 2019, on attend. Heureux Cyclage ne vois-tu point venir de commission JEP à l'horizon ? Euh, et bien, non... L'examen de notre dossier JEP est repoussé très régulièrement de commission en commission, et à ce jour nous attendons toujours...

Un panorama des ateliers vélo repensé, mis à jour, plus ergonomique et plus simple à diffuser ?

La collégiale souhaite faire évoluer le *panorama des ateliers vélo*, à savoir l'enquête et l'analyse réalisée sur la base des données collectées auprès des ateliers. Le format livret n'est pas suffisamment utilisable, le contenu évolue peu avec les années et il n'est pas directement utilisable pour construire un argumentaire. Certaines données sont collectées depuis plus de 6 ans et pourraient désormais être affichées avec un recul temporel. En 2020, nous souhaitons faire évoluer le format du panorama en le scindant en deux. Les données statistiques classiques pourraient être consultables sous forme de graphiques dynamiques et paramétrables depuis le site Web, avec l'intégration des données des 5 dernières années. Une publication spécifique sera faite sur un ou plusieurs sujets dont nous souhaitons muscler l'argumentaire avec la création d'une infographie. En 2020 nous souhaitons valoriser spécifiquement les données collectées pour l'élaboration de la feuille de route économie circulaire (quantités de matières et de vélos collectées, circuits de réemploi, matières revalorisées, modèle économique de réemploi des vélos).

On se retrouve pour le rapport d'activités 2020 dans quelques mois à peine !



# L'Heureux Cyclage

LE RÉSEAU DES ATELIERS VÉLO PARTICIPATIFS ET SOLIDAIRES